



Vous êtes ici : Accueil **Thierry Coulhon est nommé président du Hcéres**

NOMINATION

Thierry Coulhon est nommé président du Hcéres

Publié le 2 novembre 2020

Par décret du Président de la République en date du 30 octobre 2020, Thierry Coulhon est nommé président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Désigné parmi les personnalités qualifiées, il siège auprès des 29 autres membres nommés à cette même date.

Professeur des universités en mathématiques, spécialiste d'analyse géométrique, Thierry Coulhon succède à Michel Cosnard à la tête du Hcéres. Il a été nommé après avis du Parlement. Lors des auditions devant la représentation nationale, il a exposé son projet pour le Hcéres, mettant l'accent sur :



Thierry Coulhon, président du collège du Hcéres

- L'importance de maintenir une distinction stricte entre l'évaluation et la décision, l'objet du Hcéres étant de fournir un fondement objectif à la décision ;
- La nécessaire simplification des évaluations et une meilleure prise en compte du temps des évalués ;
- Une contribution plus affirmée à l'évaluation des politiques de formation et la création d'un Observatoire de l'enseignement supérieur aux côtés de l'actuel Observatoire des sciences et techniques, département du Hcéres ;
- La consolidation de l'Office français de l'intégrité scientifique, département récent, qui se doit d'animer un réseau de référents à l'intégrité scientifique dans les universités et les organismes ;
- Le renforcement de l'indépendance du Hcéres, avec la perspective de transformation du Haut Conseil en autorité publique indépendante.

Une vision d'ensemble de l'ESR portée par un parcours riche

Admis à l'École polytechnique, Thierry Coulhon démissionne en 1978 pour se tourner vers les mathématiques et la philosophie. Il est titulaire de l'agrégation de mathématiques (1981), d'un doctorat de 3e cycle de l'UPMC (1984), d'un DEA d'histoire et philosophie des sciences de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne (1985), et d'une habilitation à diriger des recherches en mathématiques (UPMC, 1991).

Assistant puis maître de conférence à l'UPMC (1984 – 1991), Thierry Coulhon est nommé professeur des universités en mathématiques à l'université de Cergy-Pontoise (1992) où il est successivement élu vice-président du conseil scientifique (1995), puis vice-président chargé de la contractualisation (1996). En 2004, il est élu président de l'établissement et devient vice-président de la Conférence des présidents d'université en 2006.

En 2008, il rejoint le cabinet de Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, comme conseiller spécial puis directeur adjoint de cabinet. Entre 2010 et 2012, il dirige le programme Centres d'excellence (Idex, Labex, Equipex, Idefi) au sein du Commissariat général à l'investissement.

En 2012, il prend la direction du Mathematical Sciences Institute à l'Australian National University (Canberra), fonctions qu'il exerce jusqu'en 2014, avant de présider l'Université Paris Sciences et Lettres.

Il a publié dans des revues internationales à comité de lecture environ 70 articles de recherche qui ont été cités plus de 2500 fois.

Depuis 2017, Thierry Coulhon était conseiller « éducation, enseignement supérieur, recherche et innovation » à la présidence de la République.

Un collège du Hcéres renouvelé

A mi-chemin entre un conseil d'orientation scientifique et un conseil d'administration, le collège délibère sur le fond ainsi que sur l'organisation du Haut Conseil dont il valide l'ensemble du programme d'activité. A ce titre, il est garant de la qualité, de la transparence et de la publicité des procédures mises en œuvre.

Conjointement à la nomination de Thierry Coulhon, les 29 personnalités suivantes ont été désignées, par décret, membres du collège :

- Sur la proposition du CNU (Conseil national des universités) :

- Valérie Botta-Genoulaz, professeur des universités (INSA Lyon) ;
- Sylvain Férez, maître de conférences, directeur de l'unité de recherche Santé, éducation, situations de handicap (Université de Montpellier) ;
- Caroline Gruson, professeur de mathématiques (Université de Lorraine) ;
- René Guinebretière, professeur des universités en physique de la matière condensée (Université de Limoges) ;
- Aurélie Perrier-Pineau, maître de conférences (Université de Paris).

- Sur la proposition du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique) placé auprès du CNRS :

- Jean-Luc Adam, directeur de recherche (UMR Institut des sciences chimiques de Rennes, Université de Rennes 1) ;
- Sylvie Brau-Nogué, chef de projet local Segment Sol pour le projet Euclid (CNRS – IRAP) ;
- Guiseppina Giglia-Mari, professeur associé, responsable de l'équipe Excision repair at the crossroad with transcription (Institut NeuroMyoGène, Université de Lyon, CNRS, Inserm).

- Sur la proposition de l'instance d'évaluation de chacun des autres établissements publics à caractère scientifique et technologique :

– Jean-Claude Sirard, directeur de recherche (Inserm).

➤ Sur la proposition des présidents ou directeurs d'organisme de recherche :

– Geneviève Almouzni, responsable de l'équipe Chromatin Dynamics (Institut Curie) ;

– Michel Bidoit, directeur de recherche (CNRS) ;

– Isabelle Oswald, directrice du laboratoire de toxicologie alimentaire (ToxAlim, Inrae).

➤ Sur la proposition de la CPU et de la CDEFI :

– Laurent Foulloy, professeur (Polytech Annecy-Chambéry, Université Savoie Mont Blanc) ;

– Manuelle Franck, professeure des universités Géographie, Indonésie, Asie du Sud-Est (Inalco, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ;

– Paul Indelicato, conseiller recherche du bureau de la CPU.

➤ Au titre des deux autres membres ayant la qualité de chercheur, d'ingénieur ou d'enseignant-chercheur :

– Stéphane Dalmas, conseiller innovation pour la direction générale d'Inria ;

– Nathalie Vergnolle, directrice de l'Institut de recherche en santé digestive (Inserm, ENVT, Inrae, UPS).

➤ Au titre des représentants des étudiants proposés par les associations d'étudiants :

– Benjamin Peutevynck, membre du bureau national de l'UNEF, responsable des questions universitaires ;

– Marine Ribals, vice-présidente affaires académiques à la Fage.

➤ Au titre des personnalités qualifiées :

– Yann Algan, professeur à Sciences Po Paris, membre du Conseil d'analyse économique ;

– Hélène Bulet, directrice adjointe du Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux (Liten-CEA) ;

– Daniela Cristina Ghitulica, vice-présidente de l'agence roumaine d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (ARACIS) ;

– Philippe Gillet, directeur scientifique de la société SICPA, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse) ;

– Ronny Heintze, commissaire en charge des affaires internationales à l'AQAS (Agentur für Qualitätssicherung durch Akkreditierung von Studiengängen E.V), l'une des agences allemandes d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur ;

– Didier Roux, délégué à la communication et à l'information scientifique de l'Académie des Sciences ;

– Cathie Vix-Guterl, directrice de l'anticipation stratégique R&D du Groupe TOTAL ;

– Loulou Von Ravensberg, chef de projet senior au sein de l'agence suédoise d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (Universitetskanslersämbetet – UKÄ)

➤ Au titre des parlementaires désignés par la commission permanente compétente en matière d'enseignement supérieur et de recherche de chaque assemblée :

– Pierre Henriet, député (LREM) ;

– Colette Melot, sénatrice (groupe Les Indépendants - République et territoires).



COLLÈGE DU HCÉRES

RÔLE, MEMBRES, PRÉSIDENTENCE

Quel est son rôle dans l'évaluation ?



Il arrête le
**programme
pluriannuel
d'évaluation**



Il définit les mesures
propres à garantir ...

- ✓ la qualité,
- ✓ la transparence,
- ✓ et la publicité



Sur proposition du
président, il délibère
sur **l'organisation** et
le **fonctionnement** du
Hcéres

... **des procédures
d'évaluation**

- Accéder à l'infographie sur le collège du Hcéres

TÉLÉCHARGEMENTS

- Communiqué de presse du 2 novembre 2020
- [Décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur](#) 
- [Décret du 30 octobre 2020 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur](#) 